

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 12.50
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX n° 58

ETRANGER : Un an Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES
MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace)
Réclames (le mm.)

CANTON : 8 ct.; SUISSE : 10 ct.; ETRANGER : 10 ct.
CANTON : 20 ct.; SUISSE : 30 ct.; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux
n° 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Propos sur les champignons

La chasse aux champignons est comme la pêche, un sport captivant et des plus recommandables. Rien ne vaut le plaisir de ces randonnées dans les sous-bois humides et frais, en été et en automne, des heures durant, à la recherche d'un butin aléatoire. Car si les champignons, les années pluvieuses du moins, pullulent, si tentants sous leurs robes enluminées, les espèces réellement succulentes sont en très petit nombre. Mais il en est vraiment d'exquis, de ces champignons qui vous apportent à la maison et vous mettent dans la bouche cette « odeur des bois » délicieuse et indéfinissable. Malheureusement, on n'arrive même pas à les compter sur les dix doigts de la main. Dénombrons-en huit, comme pour les béatitudes ! Vous aurez toute la fine fleur de ces parasites aux couleurs parfois si séduisantes : morille, bolet, chanterelle, pratelle champêtre, mousseron, lactaire, coulemelle, russule. Et c'est tout. Pieds de mouton et barbes de capucin valent à peine une mention. Encore faudrait-il faire attention et ne pas confondre la pratelle avec l'Amanite phalloïde, le plus dangereux de tous les champignons, ce qui s'est produit quelques fois, et le lactaire délicieux avec son proche parent le lactaire aux tranchées.

Nos ancêtres accordaient à certains champignons de la grande famille des agaricacées toutes sortes de vertus curatives, de même qu'à la résine du mélèze, qu'ils appelaient aussi *benjoin*. J'ai sous les yeux un vieux poème d'un voyageur français d'il y a trois cents ans, qui a consigné dans le récit de son voyage en Valais, les étonnantes guérisons attribuées à cette résine :

*« De vertu non pareille, au champignon semblable
Qu'on appelle Agaric, à tous maux secourable,
Et principalement aux douleurs qui, d'en haut,
Apportent à nos corps quelque mauvais défaut,
Comme le mal caduc, rage, mélancholie,
Vertiginosité, jaunisse, frenaïsie,
Il purge l'estomach, et la rate, et les reins,
Le flegme, et la colère et les poulmons contrainsts
D'une visqueuse humeur ; resoult les choses dures
Qui par nœuds amassés nous gênent les jointures.
Bref il est à tous maux un remède propice. »*

Heureux temps ! La valeur curative des Agaricacées a bien diminué depuis. En fait, c'est dans cette famille que l'on rencontre les sujets les plus dangereux, dans des coins de bois par ailleurs fort recommandables. Et dans cette famille, le genre Amanite jouit d'une affreuse réputation. Ce sont les Amanites qui causent la plupart, pour ne pas dire tous les empoisonnements mortels. L'amanite phalloïde et ses congénères dans le mal, l'amanite printanière, l'amanite vireuse, l'amanite panthère qui porte bien son nom, etc. Ces champignons dont l'amanite phalloïde est le type sont mortels dans la plupart des cas. L'empoisonnement phalloïdien ne se manifeste que de dix à douze heures après l'absorption du plat qui paraissait appétissant. L'agent toxique serait la phalline qui s'attaque aux globules du sang. On ne connaît pas de contre-poison d'une efficacité appréciable. La mort survient au bout de quelques jours. Il importe de connaître exactement les caractères botaniques de ces Amanites, pour qu'aucune confusion ne soit possible.

Un autre champignon fort dangereux, et qu'on rencontre en si grand nombre dans nos forêts, paré d'un superbe chapeau rouge, c'est l'amanite lue-mouche ou fausse orange. Tout le monde le connaît ou devrait le connaître. Il contient de la muscarine. Les symptômes de l'empoisonnement par la muscarine se manifestent de une heure à quatre heures après l'ingestion des champignons, par du délire et des vomissements. Si le médecin a été appelé assez tôt, la guérison survient généralement en quelques jours. Certains champignons, comme le lactaire aux tranchées ou la russule émétique, très abondants dans nos bois, provoquent des troubles gastro-intestinaux qui ne laissent en général qu'un mauvais souvenir.

Des empoisonnements mortels par les champignons se produisent chaque année. Il est utile de rappeler quelques règles essentielles quant à la cueillette de ces parasites :

C'est une lourde erreur de croire que les limaces et les insectes ne s'attaquent pas aux champignons vénéneux.

C'en est une autre tout aussi lourde de croire à l'épreuve de la pièce d'argenterie qui noircirait au contact des champignons toxiques.

Tout comme le fait d'ébouillanter les champi-

gnons suspects et d'en jeter la première eau pour les rendre comestibles. Ce préjugé a tué bien des gens. La cuisson ne détruit ni la phalline de l'Amanite phalloïde, ni la muscarine de la fausse-orange. Est-il besoin de rappeler qu'il n'existe aucun moyen de rendre comestible un champignon qui ne l'est pas, de même qu'aucun procédé de bonne femme ne permet de s'assurer si le champignon est vénéneux ou non.

Il est admis que l'habit ne fait pas le moine. La parure ne fait pas le bon champignon, et il ne faut juger de rien sur l'apparence. D'excellents champignons peuvent avoir un aspect peu enga-

geant. Par contre, l'amanite phalloïde et autres amanites mortelles sont fort agréables à l'œil, étalant complaisamment des couleurs innocentes et un port élégant. L'amanite est une belle des bois.

En résumé, ne ramasser que les espèces que l'on a appris à identifier parfaitement ; dans le doute, s'abstenir toujours et ne consommer que les champignons parfaitement sains et frais. Ces recommandations ne sont pas superflues, puisque des intoxications se produisent chaque année par ces séduisants et parfois dangereux hôtes de nos sous-bois. Z...

A l'approche des élections fédérales

(Suite)

Nous avons, en un précédent article¹⁾, démontré l'inutilité d'ajourner les élections fédérales d'octobre, et commencé l'examen des conditions dans lesquelles d'aucuns voudraient voir la campagne électorale se dérouler. Nous voudrions aujourd'hui terminer cet examen et indiquer, à notre tour, comment et sur quoi doit porter cette consultation populaire.

Dernièrement, une déclaration signée par des hommes politiques d'opinions différentes a reçu les honneurs de la grande presse. Un examen attentif et objectif de ce document nous amène à dire, au risque de mécontenter des personnalités pour lesquelles nous avons de l'estime et dont quelques-unes sont de nos amis, que son contenu n'est pas susceptible de rallier une partie importante de l'opinion parce qu'il ne constitue pas un programme électoral suffisant.

Mettons une limite à la nomenclature des suggestions et propositions faites jusqu'ici, en signalant que des efforts seront certainement faits en vue de regrouper les partisans des Lignes directrices. En tant que radical cette tentative ne retiendra pas notre attention, car il y a chose jugée. En effet, le Congrès d'Olten du parti radical suisse a parlé et s'est prononcé contre cette formation électorale en conformité d'ailleurs avec la pensée du Comité central des radicaux valaisans. Du reste, depuis que la réalisation du plan Obrecht dit des grands travaux a rendu vaine l'initiative des Lignes directrices, elles ont en quelque sorte perdu leur raison d'être. A moins qu'elles veuillent se donner le visage d'un Front populaire français ou espagnol... Dans ce cas, à plus forte raison, dirions-nous énergiquement non. En se prononçant contre les Lignes directrices les radicaux suisses ont montré plus de sagesse et de clairvoyance que les radicaux français qui se sont vus dans l'obligation patriotique de se retirer du Front populaire après la désastreuse expérience de deux gouvernements à direction socialiste. Depuis tantôt deux ans, nos amis radicaux français ont, il est vrai, la consolation et la fierté d'être les artisans de la réparation des maux causés par leurs alliés socialistes de hier.

Et maintenant, voici notre sentiment exprimé sans détours concernant les prochaines élections. Il y a d'abord la manière, c'est-à-dire la mentalité dont doivent s'inspirer les électeurs. Il serait vain de nier que ces élections se présentent sous un jour qui n'est pas essentiellement différent de celui des précédentes.

Jamais l'heure n'a été aussi grave. Le problème de Dantzig, que soudain l'Allemagne considère comme d'une urgence extrême, a récemment donné lieu à un va et vient diplomatique qui ne nous dit rien qui vaille. La dernière rencontre Ribbentrop-Ciano notamment a accentué le crescendo des rumeurs et des bruits de guerre et rendu plus imminente encore la menace d'un déchaînement de fer et de feu par les puissances totalitaires. Les partis politiques de notre pays ont donc le devoir impérieux d'éviter que les prochaines élections soient une cause de divisions à l'intérieur et d'affaiblissement de nos moyens de résistance face au péril extérieur. D'autant que chez nous, comme dans toutes les démocraties, les passions se mobilisent facilement autour de tous les faits de la vie publique.

Pour cela, il nous paraît que la consigne générale — le mot est de circonstance — doit être avant tout de ne pas se départir d'un sang-froid imperturbable qui est la meilleure chance de vaincre dans « la guerre des nerfs » que les peuples subissent déjà. Oui, du calme, mais encore de la probité intellectuelle et de l'objectivité bannissant les excitations à la haine et à la violence, lesquelles constituent trop souvent le fond de po-

lémiques ou de discussions où se complaisent les extrémistes de droite ou de gauche. C'est dire que les partis politiques devront parler à l'esprit plutôt qu'au cœur des électeurs, qu'ils devront s'adresser non à leurs instincts et à leurs sentiments, mais à leur raison, à leur conscience de citoyen et à leur fervent attachement au pays. Arrière toutes les passions, sauf celle de la vérité !

Voilà pour ce qui est, si l'on peut dire, de la méthode. Mais il serait chimérique de penser que cela suffit. En effet, qu'on le veuille ou non, une élection digne de ce nom doit être une confrontation des idées et des forces, des partis qui sollicitent les suffrages des électeurs. Encore faudra-t-il, pour les entraîner, leur exposer sans équivoques les supériorités ou les avantages qui doivent déterminer leur préférence. De là la nécessité d'un programme sinon d'une plate-forme électorale propre à chaque parti. Ne convient-il pas de rappeler ici que c'est toujours une faute de se faire battre et que mal choisir son champ de bataille, c'est se faire battre.

Par ailleurs, nous déclarons dès maintenant que nous refuserions, pour notre part, d'affronter le scrutin si on ne nous laissait pas la liberté de comparer la doctrine et les principes qui opposent les partis les uns aux autres. Il y a même là un devoir, car c'est dans les périodes difficiles que traverse un pays que l'on peut le mieux apprécier la valeur de ces doctrines et de ces principes. Or, les multiples et dures épreuves que la guerre et l'après-guerre ont infligées à notre Confédération au cours de ce dernier quart de siècle de même que la continue tension dans laquelle nous vivons depuis des mois, ont surabondamment prouvé que la Suisse s'est fort bien trouvée d'avoir suivi invariablement la voie que lui ont tracé les Constituants de 1848 et surtout de 1874. Ce sera le propre de la prochaine campagne électorale de fixer et déterminer la contribution de chaque parti à la situation générale pour le moins satisfaisante et la part des responsabilités de chacun aux ennuis et inconvénients subis et qui auraient pu être épargnés à la nation. Une chose est certaine, c'est qu'à des degrés différents, peut-être, la démagogie et la réaction sont les ennemis de la démocratie et qu'il faudra dénoncer.

Du point de vue théorique — nous sommes tenté de dire idéal — tel pourrait être l'un des deux aspects de la consultation populaire d'octobre. Dans un prochain et dernier article, nous indiquerons quelques-unes des questions de caractère plus immédiatement pratique à soumettre à ce verdict. C. C.

Fondation « Pour la vieillesse ».

Section valaisanne. — En 1938, l'Etat du Valais nous a octroyé, comme chaque année, une généreuse subvention de 8000 fr. ; la Banque cantonale un don de 500 fr. ; la Société suisse pour l'Aluminium 200 fr. ; de Zurich nous est parvenue la somme de 40.158 fr., soit 34.298 fr. de subsides ordinaires, 2260 fr. de subsides extraordinaires et un secours exceptionnel de 3600 fr. en faveur des vieillards nécessiteux victimes du gel.

La section valaisanne a distribué en subsides ordinaires la somme de 58.370 fr. entre 1372 vieillards, réparti les intérêts d'un fonds spécial, soit 300 fr. entre 3 vieillards de la montagne victimes d'incendies, fêté une centenaire, Mme Victoria Minnig de Ried-Mœrel, et deux ménages d'octogénaires qui célébraient leurs noces d'or.

Le Comité directeur.

On s'assure avant-tageusement à

La Mutuelle Vaudoise

TH. LONG, agent général, BEX

En passant...

Le jeu criminel de Moscou

« Un gaillard qui a dû faire une drôle de tête en se levant mardi matin, c'est M. Léon Nicole :

Sa bête noire, Adolphe Hüler, venait, en effet, de se réconcilier avec sa bête rouge Staline !

Cet événement dont le monde entier reste abasourdi figurera dans l'histoire, et pour la fin des temps, comme un des plus répugnants d'une époque où la lâcheté, le mensonge et la trahison devaient pourtant nous préparer au pire.

Il y a des mois que la France et l'Angleterre essayaient de former avec les Soviets un « front de la paix ».

Ces pourparlers dont on nous prédisait chaque jour qu'ils aboutiraient le lendemain se poursuivaient normalement, quand on apprit, coup sur coup, deux nouvelles :

L'U. R. S. S. et le Reich hitlérien venaient de signer un accord commercial.

Les deux pays concluaient aussitôt un pacte de non-agression.

Pour imaginer l'ampleur d'une telle trahison, il faut se souvenir qu'un pacte anti-Komintern engageait l'Allemagne et ses amis à faire une opposition irréductible aux Soviets, à saper leur action dans le monde, à les mettre au ban de la société.

Et voilà que Berlin s'entend avec Moscou au moment même où va s'engager en Europe une partie décisive !

La nouvelle, hélas ! ne prête pas à rire.

On voudrait cependant qu'elle ouvrit les yeux aux gens de chez nous, sur le jeu criminel de Moscou et sur l'imbécile aveuglement de nos socialistes d'extrême-gauche.

M. Léon Nicole, en vieux primaire, a toujours opposé le fascisme au communisme alors qu'il sautait aux yeux qu'un même esprit aimait les deux régimes.

Ce qui arrive aujourd'hui apparaît stupéfiant à ceux qui croyaient encore ingénument à la primauté des principes sur les intérêts passagers, mais les autres ne s'en étonneront pas.

Si le pacte de non-agression déshonore à la fois la Russie et l'Allemagne, il est bien dans la tradition d'une politique de force, et quoiqu'on en pense, il s'explique :

Hitler, avant de frapper un grand coup, tient à s'assurer le maximum de chances.

Il maintient la Russie à l'écart d'un conflit et il tente un rapprochement avec la Hongrie.

Quant à Staline, il est parfaitement logique avec lui-même en dépit des apparences.

Que veut-il ?

Rester à l'abri de la catastrophe, ainsi qu'on le prétend dans certains journaux ?

Oui, mais ce n'est pas tout.

Il veut la guerre en Europe, il la veut pour pouvoir réaliser la révolution mondiale à la faveur du désordre et du désarroi qui naîtront fatalement du choc des armées.

Il n'y a rien de secret à cela.

Lénine avait déjà préconisé la guerre et ses horreurs comme un moyen de conquête et ses successeurs sont prêts à appliquer ses conseils à la lettre.

Faire appel aux Soviets pour former un « front de paix » alors qu'ils ont intérêt à la guerre :

Telle fut l'erreur des démocraties.

Pendant des jours et des jours, la France et l'Angleterre ont multiplié les efforts pour s'assurer l'amitié de la Russie.

Elles n'ont oublié qu'une chose et c'était la chose essentielle :

La doctrine de cet allié problématique.

L'Allemagne aussi l'oublie ou feint de l'oublier, et la Russie en lui donnant plus de sécurité l'engage à commettre une fatale imprudence et la pousse indirectement, d'abord à la lutte, ensuite à la ruine.

Seulement ce jeu-là s'annonce extrêmement dangereux, car on ne peut savoir ce qui sortirait d'une conflagration générale.

Hitler a-t-il l'espoir insensé que les grandes démocraties reculeront une fois de plus devant ses menaces ?

On le dirait...

Cette illusion, Staline, au fond de son Kremlin, ne doit pas la partager, lui que la France et l'Angleterre ont mis au courant de leurs intentions, et patiemment il attend son heure.

Quand la mort et le carnage auront affaibli les nations, alors le communisme aura beau jeu de s'infiltrer partout.

(suite en 2me page)

Le jeu criminel de Moscou

(Suite de la 1ère page)

La guerre, il faut qu'elle éclate au plus tôt : Voilà le désir des Soviets, et c'est pour cela qu'ils sont en train d'exacerber les ambitions de l'Allemagne en affaiblissant par leur recul sensationnel, les positions des pays qui travaillent à la paix.

Qu'importe aux Soviets de pactiser avec leur ennemi public numéro 1, si c'est pour hâter sa perte et qu'importe au Reich de s'appuyer sur eux s'il s'imagine ainsi conquérir Dantzig, le couloir polonais, la Haute-Silésie et les colonies, sans tirer un coup de fusil !

On peut se demander, dans tout cela, ce que devient... l'autre, ce Mussolini dont on parlait il y a quelques années et qui après avoir sauvé son pays du socialisme est en train de le lier, malgré lui, au sort de la Russie soviétique !

Sans doute, au cours de ces derniers mois, la France et l'Angleterre ont été misérablement jouées.

Mais quelqu'un qui le fut plus qu'elles ensemble et qui apparaît déjà comme le dindon de la farce, eh bien ! c'est Mussolini.

Son accord avec l'Allemagne n'a profité qu'à l'Allemagne, et si demain survient le malheur qu'on s'applique à conjurer, l'Italie en sera frappée avant son alliée et plus qu'elle.

Elle aura fait, du commencement à la fin, les frais de l'aventure.

Mussolini n'est plus que l'ombre de lui-même, et rien n'est plus désolant que le destin de ce dictateur qui n'a tiré son pays d'un abîme que pour le jeter dans un autre, à la fois plus profond et plus insondable.

A. M.

Nouvelle réglementation des écoles militaires

La division pour l'infanterie du Dépt militaire fédéral a pris des mesures afin de fixer aussi tôt que possible le tableau des écoles dans le but de rendre service aux recrues et notamment aux cadres en égard aux périodes de service prolongées. En particulier, on a cherché à permettre aux futurs sous-officiers et officiers d'effectuer leur temps de service si possible sans interruption, afin d'apporter moins de dérangements à leurs occupations professionnelles.

Le Dépt militaire a déjà fixé les écoles suivantes : école d'officiers d'infanterie 5 à Berne, du 13 novembre 1939 au 10 février 1940 ; école centrale de sous-officiers à Liestal, du 14 novembre au 3 décembre 1939 et immédiatement après une école de recrues centrale à Wallenstadt et sur d'autres places d'armes, du 4 décembre 1939 au 30 mars 1940.

Ainsi un soldat qui effectue actuellement son école de recrues et qui veut devenir officier pourra entrer le 14 novembre à l'école centrale de sous-officiers et immédiatement après suivre une école de recrues comme caporal. Sans interruption, il pourra ensuite entrer à l'Ecole d'aspirants et fonctionner comme lieutenant à la 2e école de recrues de sa division, de sorte qu'à fin octobre 1940, il aura terminé son instruction sans grande perte de temps. Un caporal, qui effectue actuellement son école de recrues, peut entrer ensuite à l'école d'officiers 5 précitée et l'année prochaine suivre comme lieutenant l'école de recrues de la première série. De cette façon, les étudiants notamment pourront effectuer tous leurs cours de cadres avant ou au début de leurs études. On peut espérer maintenant que la date des examens, dès que le tableau des écoles militaires aura été introduit définitivement, sera fixée de façon à permettre aux étudiants de remplir leurs obligations militaires sans fâcheux contretemps.

La nouvelle réglementation permettra aussi aux employeurs d'éviter de constants changements dans l'utilisation de leur personnel. A l'avenir, on veillera donc à ce que les sous-officiers et officiers puissent effectuer leurs cours à la suite les uns des autres et sans interruption. En particulier, le jeune chef de section devra pouvoir effectuer son école de recrues immédiatement après l'école d'officier. En principe, il ne doit pas suivre un cours de répétition, comme chef de section avant d'avoir fonctionné en cette qualité lors d'une école de recrues.

A l'école de recrues centrale qui débutera le 4 décembre seront appelés des jeunes gens qui ont été recrutés cette année. Comme aucune école de sous-officiers n'est prévue à la suite, il faudra éviter de convoquer à cette école des recrues qui viendront effectuer leur cours de cadres sans interruption.

Le téléphone Bétemps-Mont Rose.

— La cabane Bétemps est soumise à des transformations importantes ; du 28 août au 24 septembre (jour d'inauguration de la maison agrandie) les touristes ne pourront pas en faire usage.

Les matériaux sont transportés du Rotenboden par des mulets dont les colonnes traversent le glacier du Gorner.

Des monteurs de la maison Hasler S. A., Berne, s'occupent de l'installation, à la cabane, d'un appareil de radio téléphonique récepteur et transmetteur. Un appareil sera posé au Gornergrat ; à travers les quelques kilomètres entre l'hôtel et la cabane les communications se feront par ondes courtes et du Gornergrat à Zermatt par fils ordinaires. Ainsi, de Bétemps qui s'appellera désormais cabane du Mont-Rose, on pourra téléphoner dans toute la Suisse et à l'étranger. Cette innovation sera très appréciée des touristes et alpinistes.

Nouvelles du Valais

Au sujet de la journée valaisanne à l'Exposition nationale. — En vue d'éviter toute confusion au sujet des trains spéciaux pour le retour de Zurich, il est précisé que l'horaire publié dans la presse et sur les affiches n'est valable que pour la journée officielle du samedi 2 septembre. Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser aux gares.

— Les belles journées cantonales du Valais débuteront le samedi 2 septembre. La réception officielle aura lieu à midi, à la Halle des fêtes. M. Hans Streuli, conseiller d'Etat à Zurich, et M. Oscar de Chastonay, président du Conseil d'Etat du Valais, prendront la parole. « La Chanson valaisanne » se produira pendant cette réception et pendant le banquet.

A 14 h. 30, le grand cortège costumé du Valais se rendra de la Gare centrale à l'entrée Riesbach de l'Exposition. Enfin, dimanche 3 et lundi 4, en soirée, auront lieu au Théâtre municipal de Zurich, sous les auspices des gouvernements valaisan et vaudois, deux représentations de « La Servante d'Evolène », par le Théâtre du Jorat et avec le concours de « La Chanson valaisanne ».

Trafic des postes alpestres. — Pendant la dernière semaine, soit celle du 14 au 20 août, les postes alpestres ont transporté au total 53.687 personnes, contre 52.474 pour la période correspondante de l'année dernière. L'augmentation est donc de 1213 voyageurs. Le record est détenu, cette fois, par le tronçon Saint-Moritz-Maloja-Chiavenna avec 5365 voyageurs. Puis vient le parcours Nesselau-Buchs avec 4458 voyageurs. Pour la Suisse romande, les chiffres les plus élevés ont été enregistrés sur les parcours suivants : Martigny-Champex 1294 ; Sembrancher-Verbier-Fionnay 1128 ; Sierre-Val d'Anniviers 1567.

Grimentz. — Le quatuor A. B. C. D. de Paris. — M. G. Caloz, président d'honneur de la Société de développement de Grimentz, et M. W. Nussbaum, le sympathique propriétaire de la pension de Moiry et secrétaire de la société, auxquels nous devons le magnifique concert de mercredi dernier, ont eu une très heureuse initiative en appelant à Grimentz le quatuor A.B.C.D. Profitant d'un séjour de vacances que font actuellement les artistes de ce quatuor dans notre vallée anniviarde, M. Caloz avait convié nos hôtes, et notre population à venir goûter les plaisirs d'une séance d'art vocal qui promettait la perfection, tant les éloges de la presse parisienne et suisse consacrés à l'A.B.C.D. nous avait convaincu de cette perfection.

Disons de suite que le succès de ce concert a dépassé encore ce que nous attendions et que ce nous fût une rare occasion de jouir sans mélange d'une joie artistique pure et presque absolue.

Quel beau moment que celui où s'opère le miracle de la musique. Du balcon d'un mazot, au milieu du village, quatre voix s'harmonisent, s'animent et nous transmettent un souffle de vie nouvelle, une émotion que nous n'avions encore jamais ressentie. Que dis-je, ce n'est pas quatre voix, mais un seul instrument qui chante et dont les échos remplissent l'air paisible de cette soirée d'août. Le programme est d'une étonnante variété, mais le folklore domine. Que faut-il admirer le plus ? est-ce les accents sonores de cette « youtze » de Bovet ou la finesse du « coucou » de Canteloube. Toute la gamme des sentiments de la chanson populaire défile et s'allie très heureusement avec les belles pièces classiques de Schumann, Schubert et Rameau, dont l'interprétation fut une révélation. Nous voudrions aussi insister sur le « Négro spiritual Agonie » que le quatuor a interprété avec une telle profondeur de sentiments que seule cette audition suffirait à forcer l'admiration d'une âme qui sait encore vibrer au contact de la Beauté.

Ce que nous ont apporté ces quatre jeunes artistes dépasse l'émotion passagère d'une audition et le souvenir de cette soirée inoubliable restera très longtemps vivant dans le cœur des montagnards et des hôtes de Grimentz, qui marquèrent leur contentement par des ovations spontanées et sans fin aux artistes. Merci à la Société de développement et merci au si sympathique quatuor A.B.C.D. qui nous a apporté de si belles joies et merci à M. Nussbaum pour la chaleureuse réception qu'il a offerte dans son établissement à l'issue du concert.

Nous aurons tous le plaisir d'entendre avec avidité à Radio Genève ces artistes le vendredi 25 courant à 20 h. 35.

Un admirateur de la belle musique.

Le statut du vin serait appliqué en 1939 encore. — Lundi, M. Obrecht, chef du Département de l'économie publique, a annoncé aux membres du Conseil fédéral que le statut du vin, c'est-à-dire les prescriptions destinées à faciliter l'écoulement des vins blancs indigènes, dont l'étude a commencé depuis un an, était définitivement élaboré et qu'il pourrait être appliqué à la récolte de 1939.

Un certain nombre des grandes maisons et de négociants en vins, intéressés au commerce d'importation, se sont engagés, au cours des négociations, à prendre en charge une grande quantité de « petits » vins blancs, soit environ 20 millions de litres. Cette quantité représente environ un quart de la récolte des vins blancs suisses. Ces vins blancs en question ne seront plus vendus comme vins suisses mais utilisés au coupage de vins rouges étrangers au degré d'alcool élevé. Il en résultera un allègement sensible du marché des vins blancs et une amélioration de la qualité des vins blancs suisses.

Après un congrès. — On nous écrit :

Dimanche dernier, au Congrès des Jeunes conservatrices à Ardon, M. Haegler, président du parti, a exalté les mérites de la collaboration. Nous comprenons fort bien l'enthousiasme de l'orateur pour ce nouveau régime puisque c'est le parti conservateur qui en retire tous les avantages en foulant aux pieds, quand il lui plaît et avec une parfaite désinvolture, les engagements clairs et précis souscrits par lui.

M. Haegler aurait pu édifier ses auditeurs en leur rappelant ce qui s'est passé lors des récentes nominations judiciaires.

M. Piccard en Valais. — M. le professeur Piccard, l'homme de la stratosphère, est actuellement en villégiature avec sa famille à l'Hôtel du Grand Combin, à Fionnay, dans la vallée de Bagnes.

Renversé par une auto. — (Inf. part.) M. Robert Planchant, un assisté de l'asile des vieillards de Vouvry, cheminait aux abords de cette localité, quand il fut happé par une auto valaisanne et blessé à la tête. Quant à l'auto, elle tourna dans un fossé, mais aucun de ses occupants ne fut blessé.

Brigue. — Une fresque à la mémoire de Gaspard de Stockalper de la Tour. — L'excellent peintre Neuenschwander est en train d'exécuter une grande fresque de huit mètres de haut, à gauche de l'entrée principale de la cour du fameux château de Stockalper, à Brigue.

Cette fresque représente deux scènes historiques et elle a été offerte à la bourgeoisie de Brigue par le célèbre Dr Guglielminetti, l'inventeur du goudron, pour honorer la mémoire de Gaspard de Stockalper de la Tour auquel la ville doit son développement.

Contre les avalanches. — 120 ouvriers travaillent sur la ligne Zermatt-Gornergrat, au-dessous de Riffelberg, à la construction de galeries contre les avalanches qui permettront sans danger l'exploitation de la ligne pendant l'hiver. Les pièces en béton armé sont préparées à Zermatt et transportées sur les lieux par le train.

Enseignement. — La deuxième session pour les examens en vue d'obtenir l'autorisation d'enseigner ou le brevet de capacité aura lieu les 30 et 31 août courant à l'Ecole Normale des Garçons à Sion, à partir de 8 heures.

Les intéressés voudront bien s'inscrire auprès du Département de l'Instruction publique.

Le recensement fédéral. — Les préparatifs du recensement fédéral des entreprises, fixé au 24 août prochain, se poursuivent activement. Dans tous les districts, des cours d'instruction ont été donnés par des statisticiens fédéraux ou cantonaux, afin de préparer les autorités communales en vue de l'exécution du recensement général des entreprises dans tout le pays. Les communes, de leur côté, ont recruté et instruit à leur tour les quelque 20.000 agents recenseurs nécessaires à cette vaste enquête.

Assurance-incendie en Valais. — Les Compagnies d'assurances contre l'incendie ont payé pour des sinistres survenus en Valais (au cours de l'année 1938, la somme de 401.352 fr. 10. Il y a lieu d'ajouter à cette somme 13.324 fr. 80 pour l'indemnisation des dommages dus aux éléments de la nature. D'autre part, les Compagnies d'assurances contre l'incendie ont versé à la Caisse d'Etat 49.722 fr. 55 comme contribution cantonale au Service du feu.

Une certaine recrudescence des sinistres est à enregistrer pendant le premier semestre 1939, comparativement au résultat de la même période de l'année précédente.

Tué par une pierre. — Le jeune Karl Bammatter, 13 ans, né à Naters mais élevé par ses grands-parents à Niederwald, s'était rendu sur l'alpe ; il cueillait des petits fruits lorsqu'une pierre détachée par une chèvre l'a tué en le frappant à la tête ; il roula sur la pente jusque dans l'eau d'un ruisseau. Le chevrier alla chercher du secours en particulier celui du curé qui put encore assister le pauvre petit.

La progression du doryphore

Du 10 au 20 août, on a découvert des foyers de doryphore dans 8 communes vaudoises, 1 neuchâteloise, 2 fribourgeoises et 2 du Jura bernois. Aucune nouvelle découverte n'a été faite à Genève et en Valais ; signalons qu'il n'y a plus qu'une seule commune du canton de Neuchâtel qui ne soit pas atteinte de doryphore, et 17 seulement non contaminées dans le canton de Vaud.

En effet, au 20 août, Vaud comptait 371 communes atteintes avec 9000 foyers contrôlés ; Neuchâtel 61 communes et 2800 foyers ; Genève, 41 communes et 3000 foyers ; Jura bernois, 139 communes et 4500 foyers ; Fribourg, 203 communes et 1511 foyers ; Valais, 20 communes et 44 foyers.

En Suisse romande 835 communes sont donc atteintes avec environ 21000 foyers contrôlés, tandis qu'en Suisse alémanique, 606 communes sont atteintes avec environ 3800 foyers.

En Valais, aucune nouvelle découverte n'a été signalée, ce qui confirme, à nouveau, l'efficacité des traitements extinctifs.

ON CHERCHE, pour le Canton de Vaud un jeune ouvrier maréchal ou un apprenti

Pour tous renseignements, s'adresser à Emile Petit, Liddes.

La vie à Martigny

Réorganisation des services complémentaires et recrutement des volontaires

La Commission de réorganisation des Services complémentaires et de recrutement des volontaires fonctionnera à Martigny-Ville, Nouveau Collège, le jeudi 24 et le vendredi 25 août 1939.

Les intéressés se présenteront suivant l'horaire ci-après, munis de leur livret de service ou d'un certificat d'origine, cas échéant, des déclarations mentionnées sur l'affiche cantonale.

Le 24 août, dès 9 heures à 12 heures : Tous les réformés (services complémentaires ou exemption absolue) de classes 1907 à 1920, lettres A à L.

Le 24 août, dès 14 heures, les mêmes classes, lettres M à Z.

Le 25 août, de 9 à 12 heures : tous les réformés (services complémentaires ou exemption absolue) de classes 1891 à 1906.

Le 25 août, dès 14 heures, les volontaires, soit : les hommes de 48 à 60 ans ; les femmes de 20 à 60 ans.

Voir à ce sujet les instructions de l'affiche cantonale concernant la visite médicale exigée pour les hommes. L'Administration communale.

Ce soir, inauguration du « Corso »

Martigny inaugurera ce soir, mercredi, « Le Corso » un nouveau cinéma aux allures modernes, à l'aspect intime. Dès aujourd'hui, nous pourrons nous flatter d'avoir deux salles de spectacles, qui vont se batailler sérieusement pour attirer chaque semaine la clientèle toujours plus nombreuse qui aime le cinéma. Et nous ne pourrons que suivre avec passion cette lutte qui nous permettra de choisir chaque semaine le film de notre goût.

« Le Corso » est terminé. Il a fallu travailler nuit et jour pour être prêt à la date annoncée.

Et ce soir, mercredi, les Martigners, heureux de ce changement, s'empreseront au « Corso » et iront applaudir un beau spectacle d'ouverture qui comprend le film de SUZY PRIM, l'actrice que les Valaisans connaissent bien maintenant. « Etes-vous jalouse ? » Spectacle gai, léger, qui plaira et égayera.

P.

Encore une collision

Un camion appartenant à M. E. Pouget passait à l'avenue des Acacias quand il entra en collision avec une voiture vaudoise. Les deux véhicules ont été fort endommagés.

Organisation de jeunesse du C. A. S.

Les membres sont convoqués en assemblée ce soir mercredi 23 août, à 20 h. 30, chez Kluser.

L'ordre du jour comprendra la grande course au Tour Noir et la projection de films de montagne.

St-Maurice

Réorganisation des services complémentaires et recrutement des volontaires.

La commission de réorganisation des services complémentaires et de recrutement des volontaires fonctionnera à St-Maurice, Ecole primaire, le 28 août 1939. Les intéressés se présenteront suivant l'horaire ci-après, munis de leur livret de service ou d'un certificat médical et, cas échéant, des déclarations mentionnées sur l'affiche cantonale.

A 8 heures, tous les réformés (services complémentaires ou exemption absolue) des classes 1920 à 1907.

A 10 heures, tous les réformés (services complémentaires ou exemption absolue) des classes 1906 à 1891.

A 11 heures 30, les volontaires, soit : les hommes de 48 à 60 ans et les femmes de 20 à 60 ans. (Voir à ce sujet les instructions de l'affiche cantonale, notamment concernant la visite médicale exigée pour les hommes. L'Administration communale.

Allocations de crise aux chômeurs

Le Conseil fédéral a approuvé dans sa séance de lundi les termes d'un message à l'Assemblée fédérale et d'un projet d'arrêté qui lui ont été soumis par le département de l'économie publique à l'effet de régler le service des allocations de crise aux chômeurs. Ce projet est destiné à remplacer l'arrêté fédéral du 23 décembre 1936 réglant le service des allocations de crise aux chômeurs qui cessera de porter ses effets le 31 décembre 1939. Il reproduit sans changements importants les principes fondamentaux de l'arrêté en vigueur et ne comprend que quelques rares modifications dont voici les principales :

Une disposition de l'arrêté actuel prévoit que l'allocation, additionnée, le cas échéant, d'un gain du chômeur ou d'un autre revenu accessoire, ne doit pas excéder pour les soutiens de famille 70 % du gain normal réalisé par la famille entière. D'après le projet, cette limite est portée à 80 %. Pour les chômeurs n'ayant pas de charges de famille, la limite est fixée à 60 % du gain normal ; elle peut, cependant, être fixée à 70 % lorsque le gain est particulièrement bas.

Les suppléments d'hiver ne sont actuellement servis que du 1er novembre au 15 mars ; dans les régions à conditions climatiques défavorables, ils peuvent l'être du 15 octobre au 31 mars. Comme la plupart des chômeurs sont assurés contre le chômage et reçoivent de ce fait les indemnités de l'assurance pendant les premiers mois de l'année, le projet prévoit que les suppléments d'hiver seront dorénavant servis du 15 octobre — à partir du 1er octobre déjà dans les régions climatiques défavorables — au 1er mars. Ce changement a pour but de faciliter aux chômeurs l'achat de provisions en vue de l'hiver.

Une nouvelle disposition prescrit enfin que les chômeurs qui pendant un temps prolongé bénéficient des allocations de crise doivent être assujettis à un contrôle plus rigoureux sur les démarques qu'ils effectuent pour trouver du travail et être obligés, le cas échéant, à redoubler d'efforts pour chercher une occupation.

Le projet ne prévoit pas la clause d'urgence. Après son adoption par les Chambres fédérales, il sera donc soumis au référendum.

Confédération

Conseil fédéral et situation politique

Il est naturel que la situation politique générale préoccupe vivement le Conseil fédéral qui, dans sa séance de lundi, l'a examinée une fois de plus. Il est arrivé à la conclusion qu'il n'y a pour l'instant aucune raison pour la Suisse de prendre des mesures particulières.

A Berne, on dément les bruits selon lesquels on envisagerait de convoquer une réunion extraordinaire du Conseil fédéral ou même de l'Assemblée fédérale. On ne cache pas ni une certaine surprise ni une certaine inquiétude, mais on évite de se prononcer avant d'en savoir plus long. On souligne le fait que la Suisse n'est qu'indirectement intéressée à l'événement et qu'en outre, quoi qu'il arrive, nous sommes prêts à toute éventualité.

Les chefs de l'armée veillent

M. Minger, conseiller fédéral, a interrompu ses vacances pour assister à une séance de la commission de défense nationale, séance fixée depuis quelque temps déjà à mardi et mercredi de cette semaine et vouée à l'expédition des affaires courantes. C'est avec un vif intérêt, mais aussi avec calme et vigilance, qu'on suit d'heure en heure au Palais fédéral le développement des événements. Confiant dans notre propre force et notre préparation, il est de notre devoir de suivre avec la plus extrême attention l'évolution de la situation.

On relève à ce propos que depuis la crise de septembre dernier, notre défense nationale a été considérablement renforcée. C'est là une considération qui doit nous inciter au calme et à la confiance. L'armement et l'instruction de nos troupes, qu'il s'agisse de l'armée de campagne, de la couverture-frontière ou des formations territoriales, est au point. Il n'existe plus de lacune importante qui puisse en diminuer la force défensive.

Un soldat tué à Aigle par une ruade de mulet

Le Cdt du Rgt. inf. mont. 5 communique :

Au cours des opérations de la mobilisation du Régiment d'infanterie de montagne 5 commençant son cours de répétition lundi 21 août à Aigle, le convoyeur Edwin Klaus, âgé de 22 ans, appartenant à la compagnie d'état-major du bataillon de fusiliers de montagne 8, a été atteint mortellement par la ruade d'un mulet.

Le convoyeur Klaus harnachait son mulet lorsqu'il a été frappé par une ruade inattendue du mulet voisin. Klaus reçut le coup dans la région du cœur. Des soins lui furent immédiatement prodigués, mais la mort avait été instantanée.

Cet accident a douloureusement ému tous ses camarades du régiment 5 ainsi que la population de la ville d'Aigle, où pareil accident n'a jamais été déploré. Ce soldat, tombé au service du pays, recevra les honneurs militaires cet après-midi mercredi à St-Légier.

La mort d'un officier

Jeudi dernier, le lieutenant Fritz Erb, de Zurich, actuellement au service militaire avec l'école de recrues d'infanterie de montagne II-8, a fait une chute au cours d'un exercice de gymnastique et s'est brisé la nuque. Il fut transporté à l'hôpital, où il vient de mourir des suites de ses blessures.

La fille de M. Bruno Walter est tuée

Vendredi dernier, on annonçait, à Zurich, qu'un architecte étranger s'était suicidé après avoir tué sa femme. On apprenait peu après que M. Bruno Walter, à la suite d'un deuil de famille, avait renoncé à conduire le prochain concert du festival de Lucerne, dont il avait assuré la direction, et que M. Toscanini avait accepté de le suppléer. L'architecte qui s'est suicidé est M. Neppach, époux de la fille de M. Bruno Walter.

M. Neppach, ancien combattant de l'armée allemande, et sa femme furent trouvés morts vendredi soir dans leur appartement de Zurich. Il fut établi que le mari avait tué sa femme de deux coups de revolver et s'était ensuite tiré une balle dans la région du cœur. Le meurtrier a commis son crime parce que sa femme voulait divorcer.

Un fils tire trois balles sur son père

Lundi matin, un fils de M. Ch.-Ant. Rochat, boulangier au Lieu (Vaud), au cours d'une violente altercation, a tiré trois coups de pistolet sur son père. En dépit de ses blessures, ce dernier parvint à désarmer son fils, qui s'enfuit et se constitua lui-même prisonnier à la gendarmerie du Pont. Gravement atteint à la poitrine et aux jambes, la victime fut conduite à l'Hôpital de la Vallée. Une transfusion du sang fut nécessaire. Il n'en reste pas moins que l'état du blessé est grave.

P. T. T. et Croix-Rouge

L'administration des postes fédérales organise, le 30 août, un vol postal spécial effectué par l'Alp sur les parcours Genève-Zurich et Zurich-Genève, pour commémorer le 75^e anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge et elle expédie à l'intérieur du pays des lettres et des cartes à l'affranchissement unique de 50 ct. avec des timbres ayant cours. Ces envois, qui doivent parvenir au plus tard le 27 août aux bureaux collecteurs de Genève et de Zurich avec la mention « Vol de la Croix-Rouge », porteront en plus de l'estampille de ces bureaux collecteurs une estampille spéciale rappelant les raisons de ce vol. Le bénéfice net est destiné à la Croix-Rouge.

Bonvin Edouard, Sierre
Assurances « La Winterthur »
Tél. 5.11.30 Encasements juridiques

Dernières nouvelles

A UN TOURNANT DECISIF

Les clauses du pacte russo-allemand de non-agression

L'agence Havas mande de Rome :

D'après certaines informations circulant mardi soir dans les milieux étrangers de Rome, on croit savoir que le projet de pacte de non-agression germano-soviétique comporterait les trois clauses suivantes :

- 1) Les hautes parties contractantes s'engageraient à ne pas s'attaquer l'une l'autre ;
- 2) elles prendraient l'engagement de rester neutres au cas où une des parties serait attaquée ;
- 3) chacune des hautes parties contractantes garderait le droit de dénoncer, à tout moment, le pacte de non-agression si elle le jugeait nécessaire dans le cas où l'une ou l'autre des parties attaquait un tiers.

Et l'accord tripartite ?

On mande de Moscou à l'agence Reuter :

Les milieux bien informés soviétiques expriment mardi après-midi la conviction que le pacte de non-agression germano-soviétique ne serait pas incompatible avec une alliance défensive projetée entre l'U.R.S.S., la Grande-Bretagne et la France. Cette déclaration est considérée comme étant de la plus haute importance et indiquant l'intention et le désir du gouvernement soviétique de poursuivre les pourparlers anglo-franco-soviétiques.

M. Ribbentrop part pour Moscou

M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du III^e Reich, a été reçu par Hitler mardi matin à Obersalzberg. Puis il a regagné Salzbourg d'où il est parti en avion à 16 heures à destination de Berlin. C'est de là que M. de Ribbentrop a pris l'avion pour gagner Moscou où il doit signer le pacte de non-agression germano-soviétique. Le secrétaire d'Etat Gaus, juriste officiel de la Wilhelmstrasse, accompagne M. de Ribbentrop pour collaborer à la rédaction définitive du Pacte. Plusieurs autres hautes personnalités font également partie de la mission.

Les milieux politiques allemands laissent entendre que les négociations en vue de la signature solennelle du Pacte seront menées très rapidement, toutes les questions ayant été réglées diplomatiquement.

La Pologne hâte ses préparatifs

Les Polonais poursuivent en toute hâte leurs préparatifs militaires à la frontière. Ils creusent des tranchées dans les jardins de Rostau (arrondissement de Wirsitz) et à Stratow. Les soldats du génie sont arrivés en divers endroits avec ordre d'ouvrir les écluses au cas où la situation l'exigerait.

Les Allemands massent des troupes

Selon la Press Association, des informations parvenues hier soir à Londres signalent une aggravation des relations germano-polonaises. Ces informations seraient momentanément étalées de concentration de troupes allemandes en Slovaquie et aux frontières polonaises.

Les ressortissants britanniques à Varsovie ont été invités par le consul britannique à examiner s'ils n'auraient pas intérêt à quitter la Pologne en raison de l'augmentation de la tension et de l'éventualité de l'interruption des communications entre la Pologne et l'Europe occidentale.

M. BURCKHARDT AUPRES DU FUHRER

On annonce de Varsovie que M. Karl Burckhardt, haut commissaire de la S. d. N. à Dantzig, a quitté Dantzig se rendant à Berchtesgaden où il rencontrerait le chancelier Hitler.

Les milieux informés ne confirment ni n'infirment cette nouvelle.

L'ambassadeur d'Angleterre à Berchtesgaden

On mande de Berlin à l'agence Havas :

De bonne source privée on apprend que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, M. Neville Henderson, est attendu aujourd'hui mercredi à Berchtesgaden où il doit rencontrer le Führer. M. Neville Henderson serait porteur d'un message de M. Chamberlain au chancelier Hitler.

Sur les grands magasins

Le Département de l'économie publique a soumis au Conseil fédéral un projet de message concernant le renouvellement de l'arrêté du 28 octobre 1937 sur les grands magasins.

Le message expose que tous les gouvernements cantonaux et la majorité des associations consultées se sont prononcés pour le maintien des mesures restrictives. Estimant qu'il ne saurait être question de les abolir peu avant l'aboutissement de la révision des articles constitutionnels d'ordre économique et de pratiquer ainsi une entaille dans la législation établie en faveur des classes moyennes du commerce de détail, le Conseil fédéral propose au Parlement de les proroger de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 1941.

Les Coopératives de consommation, qui avaient conclu avec l'Union des arts et métiers une convention sur l'ouverture et l'agrandissement de succursales, avaient été soustraites par les Conseils législatifs à l'application de l'arrêté du 28 octobre 1937. Cette convention n'ayant pas été renouvelée jusqu'ici, elles seront soumises au nouvel arrêté comme les autres grandes entreprises du commerce de détail. Le projet prévoit, au surplus, quelques modifications de détail.

EN CE MOMENT CRITIQUE...

Le Parlement anglais est convoqué

On apprend hier après-midi que la Chambre des Communes et la Chambre des Lords étaient convoquées jeudi à Londres.

LES OBLIGATIONS ENVERS LA POLOGNE DEMEURENT INTACTES

Le cabinet britannique a examiné la situation internationale sous tous ses aspects. En plus des rapports reçus sur les mouvements militaires en Allemagne, le cabinet a pris note du rapport indiquant qu'un pacte de non-agression entre les gouvernements allemand et soviétique était sur le point d'être conclu.

Le cabinet n'hésite aucunement à décider que cet événement n'affecterait en rien les obligations de la Grande-Bretagne vis-à-vis de la Pologne, obligations que le gouvernement a réaffirmées à maintes reprises publiquement et qu'il est déterminé à remplir.

Le Parlement a été convoqué pour jeudi. Le gouvernement se propose d'inviter les deux Chambres à adopter entièrement le projet de loi sur les pouvoirs exceptionnels de défense. L'effet de l'adoption de ce projet sera de mettre le gouvernement à même de prendre sans délai toutes les mesures nécessaires si la situation le demande.

Des mesures sont également prises touchant certaines questions affectant l'exportation de Grande-Bretagne de matières premières de première nécessité. Tout en prenant ces mesures de précaution qu'il juge nécessaires à l'heure actuelle, le gouvernement reste d'avis qu'il n'est rien dans les difficultés soulevées entre l'Allemagne et la Pologne qui justifierait un recours à la force, entraînant une guerre européenne avec toutes ses conséquences tragiques.

Les précautions de la France

Des réservistes sont mobilisés

On mande de Paris à la National Zeitung de Bâle, que d'importants contingents de réservistes français, convoqués, comme ce fut déjà le cas, par ordres de marche individuels et non point par affiches, ont été rappelés sous les drapeaux. Ces mesures équivalent, pratiquement, à un début de mobilisation générale.

Le président Daladier a longuement conféré avec le général Gamelin.

On déclare, enfin, que si les nouvelles de Berlin et de Moscou ont produit une vive impression, c'est dans le sens d'un renforcement de la volonté de prêter assistance à la Pologne.

Le Japon embarrassé

Dans un commentaire d'allure inspirée qui laisse percer la profonde impression causée par la décision soviéto-allemande, l'agence Doménil définit dans les termes suivants la réaction que celle-ci a provoquée dans les milieux de Tokio :

1) Bien qu'il soit déclaré que l'accord soviéto-allemand, en vue de conclure un pacte de non-agression, n'est pas par lui-même contraire au pacte anti-komintern, il y a lieu de regretter que le gouvernement allemand ait pris une pareille décision absolument inattendue, étant donné les relations amicales existant entre le Reich et le Japon.

2) Il sera nécessaire d'examiner à nouveau la politique européenne arrêtée le 5 juin dernier par le cabinet de Tokio afin de l'adapter à la nouvelle situation créée par l'initiative allemande.

3) Le gouvernement japonais a décidé de demander des éclaircissements sur les intentions réelles du gouvernement allemand et de convoquer aussitôt les cinq principaux ministres pour décider l'attitude japonaise à l'égard du pacte germano-soviétique.

Six personnes tuées par la foudre

Pendant un orage, la foudre est tombée à Ilford, au nord-est de Londres, sur un pavillon situé dans un parc où 30 personnes s'étaient réfugiées. Six d'entre elles furent tuées et 15 furent grièvement blessées qu'elles ont dû être transportées dans un hôpital. La décharge fut si violente que toutes les personnes qui se trouvaient là furent projetées à terre et perdirent connaissance. Quant au pavillon, il n'a presque subi aucun dommage.

Monsieur Louis GAY-CROSIER, aux Jeurs ; Monsieur et Madame Alexis GAY-CROSIER et leurs enfants, à Trient ; Monsieur et Madame Joseph GAY-CROSIER et leurs enfants, à Trient ; Madame et Monsieur Albert MATHEY et leurs enfants, à Salvan ; Monsieur et Madame Vital GAY-CROSIER et leurs enfants, aux Jeurs ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Ludine GAY-CROSIER

née GAY-DES-GRANGES

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, enlevée à leur tendre affection le 21 août dans sa 75^e année, après une courte maladie munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Trient, jeudi 24 août à dix heures et demie.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

CE SOIR MERCREDI,

à 20 h. 1/2
Demain jeudi 24, vendredi 25, samedi 26, dimanche 27, à 14 h. 1/2 et 20 h. 1/2

OUVERTURE

du nouveau Cinéma de Martigny

Le Corso

Un programme gai :

1. Dessin animé
2. Documentaire sur le ski
3. Les Actualités et le défilé du 14 juillet à Paris, vu par Gaumont-Actualités.
4. Un 1/4 d'heure de VARIÉTÉS avec des artistes internationaux
5. UN FILM GAI

Etes-vous jalouse ?

avec

SUZY PRIM
ANDRÉ LUGUET, CHARPIN

Enfin un film comique français qui n'est ni du vaudeville, ni du théâtre, mais tout simplement du cinéma

TARIF : 1.20, 1.70, 2.10. Matinée : PRIX RÉDUITS

LES MAISONS CI-DESSOUS

ont entrepris les importants travaux de transformation

Peinture et Décoration

ENTREPRISE

Buthey & Chappot

MARTIGNY

Installation électrique

Maison
Bruchez & Fils
Martigny-Bourg

Direction des Travaux

M. Ulrich Décorateur, Martigny

Menuiserie

Atelier
Marc Chappot
Martigny

Sanitaire et Enseignes Métal

Gustave Gnex et M. Ulrich, Martigny

✠

Messieurs BIANCHI et CIE, Carrières, Collombey, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Charles BIANCHI

père de leur associé M. François BIANCHI, à Collombey.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey, le jeudi 24 août 1939, à 10 h. 30.

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes et profondément touchés par les marques de sympathie témoignées à l'occasion de leur grand deuil, Madame Edouard GAILLARD et ses enfants vous prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

